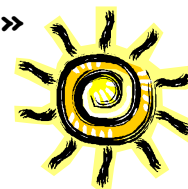




RÈGLEMENT VACANCES FAMILIALES 2012 « CATALOGUE »



(Liste des prestataires au Verso)

« Principe 2012 » : **Maximum 3 semaines subventionnées** entre le **01/01/12** et le **31/12/12** dans les **8 catalogues sélectionnés** (location pure ou hôtellerie)

RESERVATION - MODALITÉS D'INSCRIPTION

Votre CE vous propose 8 catalogues dans lesquels vous sélectionnez votre prestataire et réservez votre séjour.

- Vous gérez vous-même l'appel téléphonique de réservation, l'envoi d'acompte et le règlement du solde aux dates fixées par le prestataire.
- Une fois le séjour passé, présentez-vous à l'accueil de votre CE muni de votre facture (établie au nom du salarié MBDA Bourges/ROXEL/ASB).
- Nous procéderons au versement sur votre compte de la participation CE à votre séjour (hors frais de dossier, transport, et services ne rentrant pas dans la location « pure »). Date maxi de retour de votre facture le 02/01/2013.

(Ex : cours de tennis, location terrain golf, ménage, location de draps...).

BENEFICIAIRES

- Tout salarié MBDA Bourges/ROXEL/ASB et ses ayants droit : conjoint, enfants à charge jusqu'à 20 ans au 31/12/12 déclarés au fichier du personnel.
Pour les enfants de 18 à 20 inclus, *fournir un certificat de scolarité* ;
Pour toute personne à charge fiscalement, *joindre justificatif*.
- Les apprentis et CDD.

Ne sont pas bénéficiaires, les personnes déjà subventionnées sur l'année 2012 au titre des voyages ou des chèques vacances.

SUBVENTION CE

30% du coût du séjour* plafonnés à **250 €** pour la **1^{ère}** semaine

25% du coût du séjour* plafonnés à **200 €** pour la **2^{ème}** semaine

20% du coût du séjour* plafonnés à **150 €** pour la **3^{ème}** semaine

*HORS :



- les frais d'adhésion demandés par certains prestataires,
- les frais de dossier (voir modalités dans les brochures des prestataires),
- l'assurance annulation (à souscrire si vous le désirez),
- les éventuelles autres charges en sus (location TV, draps, ménage...)



La durée des séjours subventionnés **ne peut excéder 3 semaines** et le montant total de votre remboursement pour ces 3 semaines ne peut excéder **500 €**.

Le CE ne participera que pour les séjours proposés dans les 8 catalogues référencés.

ANNULATION / DESISTEMENT

Voir les modalités de chaque prestataire dans le catalogue.

A vous de décider si vous souscrivez ou non l'assurance annulation (sauf pour LAGRANGE où celle-ci est incluse).

Vous êtes le ou la seul(e) décisionnaire.

Sans attendre, votre Comité d'Etablissement vous souhaite BONNES VACANCES



PRESTATAIRES



Les futurs vacanciers devront sélectionner leur prestataire et réserver eux-mêmes leur séjour. Voici les coordonnées des prestataires :

PRESTATAIRES	TEL	SITES INTERNET	PROMOTIONS ACCORDÉES	FRAIS SUPP.	CODES A FOURNIR
ASSSE	01 45 22 20 50 01 45 22 20 69	http://www.assse.com	Remise « Coup de Cœur » - HIVER : -5% (hors vacances scolaires). ETE : -5% (toutes périodes cumulables avec promos indiquées sous les tarifs)	15€/famille/séjour (droits associatifs)	AEROBOUR
INTERHOME	0826 306 011	http://www.interhome.fr/fran%C3%A7ais?partnerid=fr1000751	Frais de dossier offerts. HAUTE SAISON : -5% sur le loyer des locations BASSE SAISON : -8% sur le loyer des locations Les remises accordées sont cumulables avec certaines promos.	/	1000751 (à indiquer sur la ligne « Code Réduction»)
LAGRANGE	0825 133 133	http://www.lagrange-vacances.fr/	-9% toute date et cumulable avec autre promotion	+2% (droits d'inscription)	LAGRANGE 209496
ODALYS	04 78 29 07 17	http://www.odalys-vacances.com	-10% à -30% toutes périodes et toutes destinations cumulables avec les réductions du catalogue et d'internet	15€ (frais de dossier)	18MBDA
PIERRE & VACANCES MAEVA ADAGIO	0 825 00 20 20	http://ce.pv-holidays.com <u>Identifiant</u> : mbda <u>Mot de passe</u> : 23402	Entre 5% et 25% du tarif public au titre de l'offre CE + Entre 15 et 20 % en fonction des dates et de la marque, cumulables avec l'offre CE si vous respectez les conditions de l'offre "réservez tôt" (ex si réservation avant le 31 mars 2012 pour la saison été 2012). Nous vous informons que Pierre et Vacances "bonifie" les chèques vacances. L'offre 100 € = 110 € permet sur une réservation de 200 € de n'envoyer que 180 € de chèques vacances.	/	23402
VACANCES POUR TOUS	02 48 48 01 05	http://www.vacances-pour-tous.org	Entre 5% et 15% de remise sur certains séjours. Des options gratuites, des possibilités de paiement échelonné, accepte les ANCV, des cadeaux, des surprises et des réductions pour les enfants de -12 ans, des formules « BB », « Tendresse », et « Coup de Cœur » à vivre en famille, des séjours « Grands Parents/Petits Enfants gratuits* ou à prix réduits* (*voir brochure), des « Budgets Malins », des week-ends promotionnels et des « Offres spéciales ».	/	C1066600
VACANCES ANDRE TRIGANO - CAMPEOLE	0826 301 215	http://www.vacancesandretrigano.com (onglet CE)	HAUTE SAISON : -5% sur le loyer des locations BASSE SAISON : -10% sur le loyer des locations	/	CE MBDA (par tél) 0653TS (par internet)
VACANCES BLEUES	0825 875 928	http://www.vacancesbleues.fr	-10% en hôtels club familles, hôtels club, hôtels et résidences locatives	frais de dossier annuels 25€ / famille ou 15 €/personne	MBD



Toute modification des prestataires est indépendante de notre volonté, c'est pourquoi le CE ne pourra être tenu pour responsable.

